

# **BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**



## **CABO VERDE**

### **PROGRAMME D'APPUI A LA CROISSANCE ECONOMIQUE (PACE)**

#### **RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET**

**(RAP)**

**DEPARTEMENT ECGF**

Mai 2018

# RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE  
DEVELOPPEMENT

## I Données de base

### A Données du rapport

<b>Rapport daté du</b>	Rapport daté du:	29/05/2018	
	Date de la mission ( <i>en cas de mission sur le terrain</i> )	19/03/2018	29/03/2018

### B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	Janvier LITSE	Marie-Laure AKIN-OLUGBADE
Chef de bureau national	Mamadou Lamin N'DONGO	Serge N'GUESSAN
Directeur sectoriel	J.D MUKETE	Abdoulaye COULIBALY (p.i)
Responsable sectoriel	Abdoulaye COULIBALY	Abdoulaye COULIBALY
Coordinateur d'activités	L. BASSOLE	Yannis ARVANITIS
Coordinateur d'activités suppléant	s/o	Christian SARR
Chargé d'équipe chargée du RAP		Yannis ARVANITIS
Membres de l'équipe chargée du RAP		s/o

### C Données du projet

<b>Nom du projet :</b> PROGRAMME D'APPUI A LA CROISSANCE ECONOMIQUE – Phases I et II		
<b>Code du projet :</b> P-CV-KA0-007 et P-CV-KA0-006	<b>Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement :</b> 2000200001701 et 2000130014581	
<b>Type de projet :</b> Appui Budgétaire	<b>Secteur :</b> Gouvernance	
<b>Pays :</b> Cabo Verde	<b>Catégorisation environnementale (1-3):</b> 3	
<b>Etapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque</b> (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)	<b>Evènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)</b>	<b>Décaissements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)</b>
<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Prêt BAD N° 2000130014581	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don BAD N°	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Prêt BAD N° 2000130014581
Date d'approbation : 26/11/2015	Montants annulés: s/o	Délai du décaissement: 1 mois
Date de signature : 30/11/2015	Financement complémentaires : s/o	Date initiale de clôture : 31/12/2018
Date d'entrée en vigueur : 30/11/2015	Restructuration ( <i>préciser la date et le montant concerné</i> ) : s/o	Délai révisé du décaissement ( <i>si applicable</i> ) : n/a
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement : 08/12/2015	Prorogations ( <i>préciser les dates</i> ) : s/o	Date de clôture révisée ( <i>si applicable</i> ) : n/a
Date réelle du premier décaissement : 21/12/2015		

<b>Source/instrument de financement 2 :</b> Prêt BAD N° 2000200001701	<b>Source/instrument de financement 2 :</b> <SAISIR ICI>	<b>Source/instrument de financement 2 :</b> Prêt BAD N° 2000200001701		
Date d'approbation : 19/10/2017	Montants annulés : s/o	Délai du décaissement: 1,5 mois		
Date de signature : 06/11/2017	Financements complémentaires : s/o	Date initiale de clôture : 31/12/2018		
Date d'entrée en vigueur: 30/11/2017	Restructuration ( <i>préciser la date et le montant concerné</i> ) : s/o	Délai révisé du décaissement ( <i>si applicable</i> ) : s/o		
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement : 30/11/2017	Prorogations ( <i>préciser les dates</i> ): s/o	Date de clôture révisée ( <i>si applicable</i> ) : s/o		
Date réelle du premier décaissement: 21/12/2015				
<b>Source de financement (UC):</b>	<b>Montant décaissé (montant, UC) :</b>	<b>Pourcentage décaissé (%) :</b>	<b>Montant non décaissé (UC) :</b>	<b>Pourcentage non décaissé (%) :</b>
Source/instrument de financement 1:	15 000 000 EUR	100%	0 UC	0%
Source/instrument de financement 2 :	20 000 000 EUR	100%	0 UC	0%
Gouvernement :	0 UC	n/a	0 UC	n/a
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaire, ajouter d'autres lignes :</i>				
<b>TOTAL</b>	<b>35 000 000 EUR</b>	<b>100%</b>	<b>0 UC</b>	<b>0%</b>
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs :				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Ministère des Finances				

## D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
<b>Chef de bureau national</b>	M. Serge N'GUESSAN		
<b>Chef de division sectoriel</b>	M. Abdoulaye COULIBALY		
<b>Directeur régional (en tant que président de l'équipe pays)</b>	Mme Marie-Laure AKIN-OLUGBADE		
<b>Directeur Sectoriel</b>	M. Abdoulaye COULIBALY		

## II Évaluation des performances du projet

### A Pertinence

#### 1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	En 2014/2015, le Cabo Verde faisait face à plusieurs défis. En effet, l'économie Cabo Verdienne a connu une période de turbulence en raison de sa forte vulnérabilité aux chocs extérieurs et de sa dépendance à la zone euro. La détérioration de l'environnement économique international en raison de la crise financière de 2008 d'une part et de la crise de la zone euro en 2009 d'autre part, ont fortement affecté négativement l'économie du pays jusqu'en 2014 ou une légère reprise de l'économie s'est amorcée pour s'établir à environ 2,7% de croissance du PIB. Au même moment, la politique budgétaire expansionniste, contra-cyclique, débutée en 2009 à travers un vaste programme d'investissements publics pour faire face aux effets de la contraction de l'économie mondiale a entraîné une aggravation du déficit budgétaire et une augmentation du niveau de la dette publique. Ces impacts conjoncturels étaient aggravés par des contraintes d'ordre structurel portant sur l'étroitesse du marché intérieur, la fragmentation du pays en plusieurs îles, et l'absence de ressources naturelles sur lesquelles les autorités ont peu ou pas de prise. Dans ce cadre, la pertinence du PACE est soulignée par ses objectifs, à savoir la création des conditions d'une croissance économique soutenue à travers le renforcement de l'efficacité des investissements publics et la promotion d'un secteur privé plus dynamique et plus

compétitif. Il s'agit donc d' (i) aider à la relance de la croissance via le soutien au secteur privé, et d'(ii) améliorer le retour économique des projets d'investissement

\* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

## 2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	<p>Quatre points importants font état de la pertinence au niveau de la conception du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet a été conçu sur la base des lignes directrices pour les appuis budgétaires programmatique. Cela a permis une réponse une flexibilité et une continuité dans le dialogue compte tenu du fait que le gouvernement était en mesure de suivre les réformes, via un engagement dans le temps.</li> <li>- Au niveau de la conception, les réformes de cette opération d'appui budgétaire étaient non seulement soutenues techniquement par les assistances techniques en cours d'exécution de la Banque pour leur mise en œuvre, mais aussi sont justifiées techniquement par dizaine de travaux analytiques.</li> <li>- La conception de cette opération programmatique a pris en compte les leçons tirées des opérations précédentes de la Banque au Cabo Verde. La Banque a financé plusieurs opérations d'appui budgétaire au Cabo Verde ces dernières années. Les progrès importants accomplis (dans la mise en œuvre de ces programmes, permettent de justifier la nécessité de continuer à soutenir les efforts du gouvernement en matière de réformes, en accord avec les autres partenaires au développement. Ces aspects renforcent la pertinence de la conception du projet.</li> <li>- Etant engagé dans le groupe d'appui budgétaire avec 4 autres partenaires (Banque mondiale, UE, Luxembourg et Portugal), la Banque s'est assurée de la complémentarité des approches et propositions de chaque partenaire. Aussi, participant aux réunions biannuelles du groupe, la Banque a pu assurer un dialogue continue ayant permis à une meilleure conception du projet.</li> </ul>

## 3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )	Enseignements tirés	Public cible
Importance d'un dialogue continue en amont de la préparation du projet pour s'assurer d'une meilleure pertinence	Le dialogue ne doit pas être effectué seulement lors d'opérations à venir, mais doit être continue dans le temps afin de mieux appréhender les questions importantes et les intégrer dans les futures opérations. A cet égard, le suivi du dialogue de proximité avec le bureau de la Banque au Sénégal est important. Il est aussi à noter que si le groupe d'appui budgétaire propose un cadre solide de coordination et de dialogue avec des revues bi-annuelles, aucune matrice commune n'existait avant 2018 (même si les aide-mémoires des réunions peuvent faire office de matrice). Ce point serait à renforcer.	Banque
S'assurer d'une plus grande cohésion avec l'ensemble des projets sectoriels	La réflexion sur les réformes de l'appui budgétaire devrait se faire en cohérence avec l'ensemble des projets sectoriels. Ainsi des mesures sectorielles issues du dialogue sur les projets pourraient être relayées dans l'appui budgétaire et dans le dialogue avec le pays.	Banque

## B Efficacité

### 1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

#### Commentaires

Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR)) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.

Les réformes soutenues par le PACE ont globalement atteint l'objectif de développement. L'objectif du PACE était non seulement de

consolider les acquis des programmes précédents, mais aussi contribuer à créer les conditions nécessaires pour une croissance économique forte, inclusive et durable à travers l'amélioration de l'efficacité des investissements publics structurants afin d'accroître leurs impacts sur l'économie et un meilleur essor du secteur privé. Les principaux résultats incluent l'opérationnalisation du système de priorisation des investissements, l'approbation d'une loi-cadre sur la gestion des entreprises publiques, une plus grande transparence dans les passifs contingents (notamment avec les entreprises publiques), l'élaboration d'un cadre pour les PPP ou encore la préparation de PPPs. Si la phase I a immédiatement engendré des résultats, la phase II a été décalé d'un an, à cause de retards pris sur 4 déclencheurs (sur 14). Si ces retards ont pu être préjudiciables dans la mesure où l'Etat a dû financer le gap budgétaire par l'endettement intérieur pour 2016, cela a permis des avancées considérables dans l'atteinte des objectifs de développement. En effet, en travaillant étroitement avec la Banque, les autorités ont su mettre en place les réformes adéquates en relation avec les résultats escomptés de l'appui budgétaire. Ceci a nécessité l'ajustement de certaines mesures, sans toutefois s'écarter de la logique développementale et de l'objectif du programme. Les déclencheurs non-réalisés étaient considérés comme importants tenant compte de la situation macroéconomique. Ils touchaient aux entreprises et investissements publics qui ont été identifiés comme des éléments clés pour une meilleure consolidation budgétaire. A terme ils étaient aussi intrinsèquement liés à la question de la dette. En effet, ces déclencheurs sous-tendaient les réformes liées à l'efficacité des investissements publics et des entreprises publiques, mais aussi à une amélioration du cadre institutionnel et réglementaire pour une meilleure contribution du secteur privé au développement économique du pays. Il a été convenu de travailler avec les autorités du pays afin de trouver des déclencheurs alternatifs et équivalents, ce qui a été fait et validé par la Banque dans un souci d'efficacité tout en restant pertinent.

## 2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
<b>Effet 1:</b> Indicateur PEFA – PI 12 – Gestion des actifs publics (nouveau indicateur PEFA non évalué précédemment).	Non-évalué encore (2014)	s/o	B+ (2016)	50%	<b>En voie de réalisation</b> compte tenu de la mise en place de l'unité dédiée à la gestion des investissements publics. Le prochain PEFA sera publié en 2019.	Non
<b>Effet 2 :</b> Indicateur PEFA – PI 11 – Gestion des investissements publics (nouveau indicateur PEFA non évalué précédemment)	Non-évalué encore (2014)	s/o	B+ (2016)	50%	<b>En voie de réalisation</b> compte tenu de la mise en place de l'unité dédiée à la gestion des investissements publics. Le prochain PEFA sera publié en 2019.	Non
<b>Effet 3 :</b> Nombre de projets PPP signé par le Gouvernement et en cours de mise en œuvre	1 (2012)	3 (2017)	3 (2016)	100%	<b>Réalisé.</b> Le décret-loi sur les PPP a été approuvé en septembre 2015 et publié dans le journal officiel le 13 novembre de la même année. Des exemples de PPP menés incluent : Concession du Port de Praia, Concession du port de Mindelo, concession de CABNAVE. Aussi, trois transactions de privatisations ont été réalisées en 2015 (Garantia, BCA, et ENACOL)	Non
<b>Effet 4:</b> Crédit au secteur privé (% Masse monétaire – M2) (ISC)	5,1% de M2 (2014)	9,3% (2016)	6,2% de M2 (2016)	150%	<b>Réalisé.</b> En 2016, le crédit au secteur privé représente 9,3% de M2	Non
<b>Effet 5 :</b> Temps	20 jours	6 jours	Moins de	250%	<b>Réalisé.</b> Selon l'étude réalisée en 2017 sur	Non

pour importer et exporter (jours)	pour importer et exporter respectivement (2014)		15 jours pour les importer et exporter respectivement (2016)		les services douaniers à Praia (le plus important du pays et où les contraintes sont généralement plus importantes) la durée moyenne du dédouanement des marchandises, de l'arrivée au départ, est de 6 jours, 19 heures et 16 minutes. Dans le cas des autres services douaniers, cette durée est plus courte car les contraintes sont plus faibles. En ce qui concerne les exportations, il n'y a pas d'étude, mais étant donné que moins de procédures sont nécessaires, le temps est plus court.	
<b>Effet 6</b> : Nombre de nouvelles MPME créés (% par les femmes)	environ 100 nouvelles MPME créés et 30% détenues par les femmes (2014)	2469 MPME créées entre 2015 et 2016 avec 46% détenues par les femmes entre 2015 et 2016	plus 200 nouvelles MPME créés et 30% détenues par les femmes (2016)	600% +	<b>Réalisé.</b> Environ 2469 MPME créées entre 2015 et 2016 avec 46% détenues par les femmes entre 2015 et 2016	Non
<b>Notation</b> (voir méthodologie EER) *	<b>Compte-rendu descriptive</b>					
4	Les effets escomptés sous la composante 1 (L'efficacité des investissements publics est améliorée) ont partiellement été réalisés. Malheureusement le PEFA qui devait être effectué en 2018 (pour publication en 2019) a été reporté, ce qui ne permet pas de pleinement évaluer les résultats de 2 des trois effets de cette composante. Cependant, les activités menées par les autorités avec notamment de la mise en place de l'unité dédiée à la gestion des investissements publics et son opérationnalisation vont dans le sens des indicateurs PEFA PI 12 et PI 11. En ce qui concerne les effets en lien avec la deuxième composante, les réalisations ont été largement supérieures aux attentes.					

### 3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
<b>Produit 1</b> : Développement et opérationnalisation du système national de priorisation et de suivi des investissements publics (SNIP)	Le système informatique fonctionne et est opérationnel	Un système informatique national de priorisation et de suivi des investissements opérationnel en 2017	100%	<b>Atteint.</b> Le système fonctionne et est opérationnel. Le SNIP est utilisé à titre pilote pour le budget 2018 et utilisé pleinement pour le budget 2019.	Non
<b>Produit 2</b> : Adoption par le Conseil des ministres (CM) du décret relatif à l'utilisation du SNIP	Le système informatique fonctionne et est opérationnel, et les règles du système	Le SNIP est opérationnel en 2016 et le décret relatif à son utilisation est pris en 2016	100%	<b>Atteint.</b> Le système était déjà opérationnel en 2017, mais le décret-loi sur son utilisation n'était pas prêt. Cependant, en 2018, le décret-loi N°1 / 2018 a été publié dans le Bulletin officiel, établissant toutes les règles du Système.	Non

	légalement établies.				
<b>Produit 3 :</b> Adoption par le CM du projet de Loi sur la gouvernance des entreprises publiques (EP) et décrets d'application	Le projet de Loi a été approuvé	Le projet de Loi sur la gouvernance des entreprises publiques est adopté par le CM en 2015 / les décrets d'application adoptés en 2016	100%	<b>Atteint.</b> En 2016, la loi générale sur le secteur des entreprises a été révisée et d'autres outils juridiques ont également été introduits en 2017.	Non
<b>Produit 4 :</b> Elaboration et publication des rapports sur les Passifs contingents des EP pour 2014 et 2015	Les rapports ont été élaborés et sont disponibles	Les rapports sur les passifs contingents des EP pour l'année 2014 est disponible en 2015 et publié en 2016. Celui de l'année 2015 est disponible et publié en 2016	100%	<b>Atteint.</b> Les rapports sont déjà disponibles sur le site Web du ministère des Finances. Le rapport 2015 était disponible en 2016 et à partir de 2016 a été publié en 2017.	Non
<b>Produit 5 :</b> Opérationnalisation du système de Suivi et évaluation des entreprises publiques (intégrant les six grandes entreprises)	Création de l'UASE (ref. compte rendu)	Rapport d'activités issu de l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation des EP disponible 2016	75%	<b>Partiellement atteint.</b> Compte tenu de problèmes techniques liées à la mise en place du système, mais aussi à la non-performance du consultant engagé pour ce faire, ce produit n'a pu être réalisé dans sa forme initiale. La Banque et les autorités ont conjointement travaillé sur l'élaboration d'un objectif alternatif et équivalent. Ainsi, mise en place effective de l'UASE et son opérationnalisation a été retenue. L'UASE est une unité spéciale dont la mission est de soutenir le Ministre dans l'exercice du rôle d'actionnaire de l'État et l'intervention avec les filiales des sociétés d'Etat, ainsi que la direction et la coordination des processus de privatisation et de partenariats public-privé (PPP). Elle répond directement au Ministre des Finance. Sur la base du décret-loi, et des attributions de l'UASE, cette unité doit -sur le fond - poursuivre les mêmes objectifs que le produit initial.	Non
<b>Produit 6 :</b> Adoption par le CM du décret-loi sur les PPP (remplaçant le texte de 2005)	Décret-loi sur les PPP approuvé	Le décret-loi sur les PPP est adopté par le CM en 2015	100%	<b>Atteint.</b> Le décret-loi a déjà été approuvé et publié. Il était disponible dans le Bulletin officiel en 2015.	Non
<b>Produit 7 :</b> Elaboration de la Politique PPP et du Manuel PPP	Politique et Manuel PPP élaborés	La Politique et le manuel PPP sont disponibles en	100%	<b>Atteint.</b> La Politique et le Manuel PPP ont été élaborés en 2016	Non

		2016			
<b>Produit 8 :</b> Constitution du Pipeline d'opérations PPP avec au moins 3 projets prêts pour le lancement des appels d'offres	Pipeline constitué et projets en cours de structuration	Le Pipeline d'opérations PPP est constitué en 2016	100%	<b>Atteint.</b> Un pipeline de plus de 3 projets PPP a été constitué en 2016. Par la suite en 2017, le gouvernement a publié dans le journal officiel une liste de 23 entreprises publiques à privatiser ou être sujettes à un PPP.	Non
<b>Produit 9 :</b> Adoption par le CM du Décret-loi relatif au Règlement général du Code des investissements	Décret-loi non adopté	Le Décret-loi relatif au Règlement général des investissements est adopté par le CM en 2015	0%	<b>Pas atteint.</b> Il est en cours de finalisation en date d'avril 2018. Ceci est dû à des retards pris dans les consultations. Ce point est pris en compte dans l'appui budgétaire qui suit le PACE.	Non
<b>Produit 10 :</b> Révision et adoption en CM du Code sur les bénéfiques fiscaux pour les investissements	Code non disponible	Le Code des bénéfiques fiscaux est révisé et adopté en 2016	0%	<b>Pas atteint.</b> Il est en cours de finalisation en date d'avril 2018. Ceci est dû à des retards pris dans les consultations.	Non
<b>Produit 11 :</b> Opérationnalisation du système de suivi et évaluation des investissements privés « After Care »	Interface accessible aux investisseurs disponible. Interface de suivi des obligations de la part des investisseurs non disponible	Rapport d'activité sur le système « After Care » des investissements privés et le guichet unique du commerce extérieur opérationnels est disponible en 2016	75%	<b>Partiellement atteint.</b> Cette réforme devait être pilotée par CV-Invest qui s'est trouvé confrontée à un problème d'organisation interne. Le rattachement et le nom de CV – Invest ont changés avec une concentration sur la promotion et la facilitation. Un projet du système « After-Care » a été élaboré et approuvé par le Conseil d'Administration de CV-Trade Invest. Le système After-Care comporte deux volets. Le premier est constitué d'une interface accessible aux investisseurs afin de leur apporter une assistance dans les démarches dont ils ont besoin. Cet aspect a été finalisé. Le deuxième volet comprend une interface de suivi des obligations de la part des investisseurs liées notamment aux concessions reçues de l'état. Cette interface n'est pas encore créée. Si l'on peut considérer que la finalisation du premier volet constitue une réalisation à 50% de ce déclencheur, une alternative équivalente a été proposée pour le deuxième volet en se focalisant sur la base de données qui va peupler la plateforme informatique une fois finalisée et se basant sur les preuves suivantes : (i) présentation de la base de données recensant tous les projets d'investissements depuis 2014, (ii) finalisation de cette base de données avec les exemptions octroyées aux investisseurs	Non



				pour les investissements des 3 dernières années, (iii) partage du prototype finalisé de la plateforme.	
<b>Produit 12 :</b> Opérationnalisation du guichet unique du commerce extérieur		Rapport d'activité issue de l'opérationnalisation du guichet unique du commerce extérieur opérationnels est disponible en 2016	75%	<b>Partiellement atteint.</b> afin de satisfaire cet indicateur selon la proposition initiale, le Gouvernement doit préalablement adopter les accords sur la facilitation du commerce de l'Organisation mondiale du commerce. L'article 10 de ces accords porte sur la mise en place du guichet unique. Cet élément n'avait pas été effectué au premier trimestre 2017. En attendant la ratification effective, il a été décidé de se focaliser sur la mise en place de la structure légale et opérationnelle pour le guichet unique du commerce extérieur qui permettra l'effectivité du guichet unique une fois le processus légal finalisé. Ainsi cet indicateur a été réalisé et vérifié par la (i) soumission au parlement de la demande de ratification de l'accord de l'OMC sur la facilitation du commerce, et (ii) la création effective de la Commission national du commerce (résolution du conseil de ministres - <i>Regulamentação</i> ).	Non
<b>Produit 13 :</b> Opérationnalisation du système de déclaration des taxes en ligne pour les entreprises (e-tax)	Le système de déclaration des taxes en ligne pour les entreprises est opérationnel en 2016	Rapport d'activité issue de l'opérationnalisation du système est disponible 2016	100%	<b>Atteint.</b> Le système est entièrement opérationnel pour la déclaration des impôts des entreprises, y compris la déclaration électronique de TVA ainsi que la déclaration d'impôt sur le revenu des sociétés.	Non
<b>Produit 14 :</b> Emission de l'arrêté par le Ministère des finances et du plan (MFP) relatif au fonctionnement du fonds de contre-garantie de l'Etat et son approvisionnement pour la couverture de Cabo Verde garantie	CV Garante n'existe plus et a été remplacé par « Pro-Garante »	L'arrêté du MFP est émis en 2015	50%	<b>Partiellement atteint.</b> CV Garante n'existe plus, il a été dissous. Cette entité a été remplacée par une nouvelle structure : « Pro-Garante » qui a été financée par la Banque Mondiale, avec un capital de 10 Millions USD. Si le produit initial n'est pas respecté en tant que tel, l'objectif de la réforme soutenue, à savoir l'opérationnalisation d'un structure de garanties, est respecté.	Non
<b>Produit 15 :</b> Adoption par le CM du projet de loi sur l'insolvabilité et le redressement des entreprises	Le CM a approuvé le projet de loi, qui a aussi été approuvé par le parlement en 2016	Le projet de loi est adopté par le CM en 2016	100%	<b>Atteint.</b> En 2016, l'Assemblée nationale a approuvé le Code de recouvrement et d'insolvabilité (Loi 116 / VIII / 2016 du 1er septembre). Le code vient combler une lacune législative importante en notant que les dispositions antérieures sur l'insolvabilité étaient ancrées dans une législation datant de 1962, c'est-à-dire avant l'indépendance.	Non

<b>Produit 16 :</b> Adoption par le CM des trois Décrets d'application de la Loi sur le régime légal des Micro et petites entreprises (MPE) : (i) Décret sur les taxes ; (ii) attribution de certificat ; (iii) Exercice d'activité	Ces décrets ont été incorporés dans le REMP en 2016.	Les deux décrets (i et ii) sont adoptés par le CM en 2015 ; le décret sur l'exercice d'activité est adopté par le CM en 2016	100%	<b>Atteint.</b> Le REMP (régime spécial pour les micro et petites entreprises) a été établi en 2014, Loi n°70 / VIII / 2014, et opérationnalisé en 2015/2016.	Non
<b>Produit 17 :</b> Création et opérationnalisation de cinq incubateurs (2 tourisme, 1 TIC, 2 agro-business)	5	Les cinq incubateurs sont opérationnels en 2016	100%	<b>Atteint.</b> Cinq incubateurs ont été créés et opérationnels en 2016 : deux incubateurs de tourisme à Sal et Boa Vista, un incubateur TIC à Praia, deux incubateurs d'agro-entreprises (un à Santiago et un à São Antão). Un autre incubateur "Mixte" a été créé à São Vicente.	Non
<b>Produit 18 :</b> Adoption en CM des décrets d'application de la loi relatif aux institutions de micro finance	Décrets d'application adoptés	Les décrets d'application sont adoptés en CM en 2016	100%	<b>Atteint.</b> Tous les décrets d'application de la Loi sur le régime légal des micros et petites entreprises ont été adoptés entre 2015 et 2016. De plus, la Loi n° 12 / IX / 2017 qui établit le régime juridique des activités de microfinance. Cette loi passe en revue la loi N°83 / VIII / 2015.	Non
<b>Notation</b> (voir méthodologie EER)*	<b>Compte-rendu descriptive</b>				
4	La notation globale des produits est basée sur le nombre/la proportion des produits considérés comme réalisés ou étant en bonne voie pour atteindre leurs cibles. Les résultats escomptés pour pratiquement l'ensemble des indicateurs sont positifs. En effet, 12 indicateurs de produits sur 18 identifiés ont atteints leurs objectifs (66%), 4 indicateurs sont considérés comme étant partiellement réalisés (22%). Un total de 2 indicateurs de produits n'ont pas été réalisés (11%). Concernant les produits non-réalisés, cela s'explique principalement par des décalages de calendrier législatifs. Concernant les produits partiellement réalisés, il s'agit de 4 indicateurs ayant suivi une modification entre la phase I et la phase II. En effet, la Banque a tenu un dialogue continu avec les autorités, notamment portant sur la réalisation des déclencheurs/produits préalablement convenus et sur l'utilisation de mesures alternatives et équivalentes dans le but de (i) faire face à des imprévus en termes de réalisation actions de politique publique, et (ii) ajuster les actions dans le but de maximiser les résultats escomptés. Trois déclencheurs/produits ont été revus de cette manière. Il est cependant à noter que les résultats escomptés suite à la modification ont été atteints. Concernant CV Garante, les autorités ont revu la structure de la réforme pour en proposer une nouvelle, soutenue par les partenaires. Même si l'arrêté sur la structure de CV Garante n'a pas été pris, le fait que l'Etat mette en place une nouvelle structure « Pro-Garante » doté d'un budget on peut en déduire que l'esprit de la réforme est respecté et que la fonction de Garantie même via une autre structure permet d'atteindre les résultats escomptés de la réforme.				

#### 4. Notation de l'Objectif de développement (OD)<sup>1</sup>

<b>Notation de l'OD</b> (à partir de l'EER actualisé)*	<b>Compte-rendu descriptive</b> (longueur maximale indicative: 250 mots)
4	Le PACE a été conçu à partir des acquis des programmes précédents (PAGEPPI-1 en 2013 et PAGEPPI-2 en 2014). Ainsi l'objectif de développement affiché (meilleure gestion des deniers de l'Etat pour une

<sup>1</sup> Pour ce qui concerne les opérations utilisant l'ancien rapport de supervision et système de notation de SAP, la note de l'OD du PCR sera calculée en utilisant la méthodologie de l'EER.

croissance inclusive) répond non seulement à des considérations opérationnelles (continuité du dialogue et engagement dans la durée), mais aussi aux problématiques développementale et macroéconomiques explicitée dans la section B. De manière plus spécifique, le PACE a œuvré pour le (i) renforcement de la gouvernance des entreprises publiques pour réduire, au strict minimum sinon annuler, l'impact de leur déficit de gestion sur le niveau des subventions de l'Etat à leur profit ; (ii) en privilégiant, comme mode de financement des grands projets, le Partenariat Public-Privé afin de conforter la politique de décélération du programme d'investissements publics pour réduire le déficit budgétaire et assurer la viabilité de la dette publique ; et enfin, (iii) en favorisant, pour le développement du secteur privé, l'inclusion financière des PME grâce à la mise en place de structures et d'instruments financiers adéquats dans un contexte de compétitivité accrue de l'économie. Au regard des résultats décrits dans les effets et produits, l'objectif de développement semble pertinent et atteint.

#### 5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
1	1	100%	n/a	Usagers des entreprises publiques
1	1	100%	n/a	MPMEs
1	1	100%	n/a	Entreprises exportatrices

#### 6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
s/o	s/o	s/o	s/o

#### 7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
Maintenir la fréquence des missions de dialogue pour une plus grande efficacité	La fréquence des missions et le dialogue continue (2 à 3 fois par ans) ont permis de trouver des solutions à des blocages liés à l'atteinte de certaines mesures. En effet, la présentation de la Phase II de cette opération au conseil d'administration a connu un retard, mais compte tenu de l'engagement de part et d'autre, des solutions efficaces ont été trouvées. Par exemple, la phase II a été décalé d'un an, à cause de retards pris sur 4 déclencheurs (sur 14). En travaillant étroitement avec la Banque, les autorités ont su mettre en place les réformes adéquates en relation avec les résultats escomptés de l'appui budgétaire. Ceci a nécessité l'ajustement de certaines mesures, sans toutefois s'écarter de la logique développementale et de l'objectif du programme. Il a été convenu de travailler avec les autorités du pays afin de trouver des déclencheurs alternatifs et équivalents, ce qui a été fait et validé par la Banque dans un soucis d'efficacité tout en restant pertinent. (voir section B.3)	Banque

Travailler de manière plus rapprochée avec l'INE pour la conceptions des cibles.	L'INE dispose d'enquête sur les entreprises qui permettraient de mieux fixer certains cibles – dans le cas présent la création de MPME. Il convient de travailler avec cette structure pour une plus grande pertinence des cibles.	Banque
--	--	--------

## C Efficience

### 1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d' exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
2	3	66%	3

**Compte-rendu** (longueur maximale indicative : 250 mots)

L'opération et de nature programmatique. Elle a été approuvée en 2015, et la phase 2 devrait être approuvée en 2016. Cependant des retards ont été noté concernant certains déclencheurs, et in fine la présentation de la phase 2 au conseil d'Administration a été effectuée en 2017, soit avec un an de retard. Durant cette période, la Banque s'est focalisées sur la résolution des problèmes en se focalisant sur les résultats recherchés (plutôt que sur la forme des déclencheurs), permettant ainsi de trouver un terrain d'entente sur des actions alternatives sur 3 déclencheurs, menant cependant aux résultats initialement prévus.

### 2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
s/o	s/o	s/o	s/o

**Compte-rendu** (longueur maximale indicative : 250 mots)

Il s'agit d'un appui budgétaire. Pas de réalisations matérielles.

### 3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
s/o	s/o	s/o

**Compte-rendu descriptive** (longueur maximale indicative : 250 mots)

Il s'agit d'un appui budgétaire.

### 4. État d'avancement de l'exécution (IP)<sup>2</sup>

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER ). (longueur maximale indicative : 500 mots)
s/o	s/o

### 5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Lien avec les opérations d'appui institutionnel et les opérations d'investissement de la Banque.	Dans la mesure où l'objectif du PACE étaient de soutenir les réformes structurelles économiques visant à une meilleure efficacité des investissements	Banque
--	---	--------

<sup>2</sup> Pour ce qui concerne les opérations utilisant l'ancien rapport de supervision et système de notation de SAP, la note de l'EE devra être convertie de l'échelle de 0 à 3 utilisée dans SAP à celle de 1 à 4 utilisée dans le EER

	publics et un secteur privé plus dynamique, il a été transversal à tous les secteurs de l'économie. Ceci a constitué un canal de soutien aux activités des autres opérations de la Banque en cours d'exécution au Cabo Verde. Le PACE a ainsi été, d'une part, en cohérence avec les opérations sectorielles (TIC, transports ou l'énergie, etc.), et, d'autre part, soutenu techniquement dans la mise en œuvre de certaines réformes importantes par les projets d'assistance technique financés par les Don au profit des Pays à revenu intermédiaire (PRI) (Don pour le renforcement des capacités des PME; Don pour l'amélioration de la fiscalité; Don pour la promotion des PPP). Par exemple, les incubateurs soutenus par le PACE ont pu devenir réalité notamment grâce à l'appui technique du don PRI sur le renforcement de capacité des PME.	
Harmonisation avec les autres partenaires	La Banque a profité de sa appartenance au groupe d'appui budgétaire afin de (i) coordonner le PACE avec les opérations et le dialogue des partenaires, et (ii) profiter des espaces de dialogue offerts par le groupe. Si le groupe d'appui budgétaire propose un cadre solide de coordination et de dialogue avec des revues bi-annuelles, aucune matrice commune n'existait avant 2018 (même si les aide-mémoires des réunions peuvent faire office de matrice). Ce point serait à renforcer. Dans ce cadre il est important d'œuvrer pour une matrice commune qui n'est pas encore finalisée, et ce pour plus d'efficience.	Banque

## D Durabilité

### 1. Viabilité financière

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
s/o	s/o

### 2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
4	Dans le cadre de l'appui budgétaire, l'interlocuteur de la Banque au sein du gouvernement est la Direction Nationale du Plan (DNP). Le staff de la direction est pratiquement inchangé depuis 5 ans, ce qui permet aussi une continuité dans le dialogue. Il est à noter que sur le volet PPP et entreprises publiques, la Banque a œuvré via le projet pour la mise en place d'une unité spécifique devant se focaliser sur ces question. L'engagement de la Banque via le projet a permis de sécuriser non seulement le cadre institutionnel de cette unité, mais aussi de s'assurer de son staffing graduel. En ce qui concerne les autres administrations qui contribuent aussi à la mise en œuvre les réformes, les capacités sont généralement jugées comme adéquates. Cependant les équipes tendent à être trop réduites ce qui implique une charge de travail imporante sur les personnes clés. Cela peut à terme être préjudiciable à la bonne conduite du volet technique des réformes.

### 3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	Si de manière générale l'appropriation des réformes a été satisfaisante, l'absence d'un système robuste de suivi des

réformes peut porter préjudice à la durabilité. Aussi, la fréquence des interactions entre la Banque et les bénéficiaires sous l'égide de la DNP pourrait renforcer cet aspect. Du côté positif, on note la continuité des thématiques dans le temps via les appui budgétaires de la Banque qui favorisent la durabilité des partenariats.

#### 4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
s/o	s/o

#### 5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Continuité dans les programmes	Un des points forts de cet appui budgétaire a été de construire sur les programmes précédents. Ceci permet d'engager les acteurs concernés dans des relations à long-terme ce qui promeut un suivi plus rapproché et une meilleure appropriation des réformes, allant dans le sens de la durabilité.	Banque
Consolidation institutionnelle et renforcement des capacités	Sur certaines actions comme par exemple la mise en place d'incubateurs, le pays était appuyé techniquement par un don MIC de la Banque, ce qui a permis de fournir les capacités nécessaire pour une pleine réalisation de la mesure.	Gouvernement

### III Performances des parties prenantes

#### A Pertinence

##### 1. Performance de la Banque

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
4	La Banque tout au long du processus a toujours été proactive et a travaillé étroitement avec les autorités caboverdiennes et a tenu compte des principales leçons tirées des précédents programmes mis en place, en les consolidant. Par ailleurs le PACE a contribué dans la création des conditions nécessaires pour qu'il y ait une croissance forte, durable et qui prend en compte les gens. Ce travail étroit avec le Gouvernement a permis de faire face à un certain retard qui fut accusé au début de la mise en place du Programme, mais aussi a permis de bien avancer pour atteindre les objectifs prétendus. Le PACE a répondu aux besoins du gouvernement en matière d'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire pour que le secteur privé puisse jouer un rôle majeur dans l'économie mais aussi la Banque à travers ce Programme a soutenu Cabo Verde, dans son programme d'amélioration du cadre du Doing Business pour pouvoir attirer plus d'investissements. Le dialogue a toujours été présent tout au long de la mise en œuvre du programme et cela fut un atout pour la bonne performance.
<b>Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</b>	
La performance de la Banque a été positive de manière générale notamment dans la mesure où elle a su faire preuve de flexibilité concernant la définition des déclencheurs pour la phase II. Comme convenu dans le rapport de la première phase du PACE approuvé en décembre 2015, l'examen par le Conseil d'Administration de la Banque de la deuxième phase est assujéti par un ensemble de déclencheurs qui sont au nombre de 14. L'analyse du niveau de mise en œuvre des déclencheurs, qui sont des actions préalables pour cette seconde phase avait montré que 4 sur un total de 14 déclencheurs n'étaient pas réalisés. En 2016 la Banque a poursuivi le dialogue et en 2017 elle a noté des avancées notables qui avaient menées à la réalisation quasi finalisée d'un déclencheur. Cependant il s'est avéré que les trois indicateurs restants ne pouvaient être réalisés avant la fin de l'année 2017. Lors de cette mission, il a été convenu de travailler avec les autorités du pays afin de trouver des déclencheurs alternatifs et équivalents. Ce travail a permis de trouver des solutions menant aux résultats escomptés, mettant en exergue une bonne performance de la Banque.	
Questions clés (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés

Focus sur les résultats plutôt que les mesures en tant que telles	Dans certains cas les mesures peuvent être mal définies au préalable, ou simplement bien définies mais des changements de circonstances altèrent leur faisabilité. Dans de tels cas, il est plus important de se focaliser sur les résultats escomptés et modifier les mesures sans changer leur focus, faisant preuve de flexibilité sans compromettre les objectifs de développement.
---	---

## 2. Performance de l'emprunteur

<b>Notation*</b>	<b>Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</b>	
4	L'emprunteur a fait preuve de patience et de diligence dans le dialogue. Il a été ouvert aux solutions proposés par la Banque. De manière générale, un renforcement de la direction du plan avec la mise en place d'un système plus robuste de suivi des réformes pourrait améliorer davantage sa performance.	
<b>Questions clés</b> (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )		<b>Enseignements tirés</b>
Un système robuste de suivi des réformes doit être mis en place		Le Gouvernement doit appuyer la création d'un système robuste de suivi des réformes.

## 3. Performances des autres parties prenantes

<b>Notation*</b>	<b>Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)</b>		
s/o	s/o		
<b>Questions clés</b> (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	<b>Enseignements tirés</b> (5 maximum)		<b>Public cible</b> (pour les leçons tirées)
s/o	s/o		s/o

# IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

## 1. Principaux enseignements tirés

<b>Questions clés</b> (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	<b>Principaux enseignements tirés</b>	<b>Target audience</b>
Importance d'un dialogue continue en amont de la préparation du projet pour s'assurer d'une meilleure pertinence	Le dialogue ne doit pas être effectué seulement lors d'opérations à venir, mais doit être continué dans le temps afin de mieux appréhender les questions importantes et les intégrer dans les futures opérations. A cet égard, le suivi du dialogue de proximité avec le bureau de la Banque au Sénégal est important.	Banque
Harmonisation avec les autres partenaires	La Banque a profité de sa appartenance au groupe d'appui budgétaire afin de (i) coordonner le PACE avec les opérations et le dialogue des partenaires, et (ii) profiter des espaces de dialogue offerts par le groupe. Si le groupe d'appui budgétaire propose un cadre solide de coordination et de dialogue avec des revues bi-annuelles, aucune matrice commune n'existait avant 2018 (même si les aide-mémoires des réunions peuvent faire office de matrice). Ce point serait à renforcer. Dans ce cadre il est important d'œuvrer pour une matrice commune qui n'est pas encore finalisée, et ce pour plus d'efficacité.	Banque
Continuité dans les programmes	Un des points forts de cet appui budgétaire a été de construire sur les programmes précédents. Ceci permet d'engager les acteurs concernés dans des relations à long-terme ce qui promeut un suivi plus rapproché et une meilleure appropriation des réformes, allant	Banque

	dans le sens de la durabilité.	
Consolidation institutionnelle et renforcement des capacités	Sur certaines actions comme par exemple la mise en place d'incubateurs, le pays était appuyé techniquement par un don MIC de la Banque, ce qui a permis de fournir les capacités nécessaires pour une pleine réalisation de la mesure.	Gouvernement

## 2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
Un système robuste de suivi des réformes doit être mis en place	Le Gouvernement doit appuyer la création d'un système robuste de suivi des réformes.	Gouvernement	Fin 2019
Importance d'un dialogue continue en amont de la préparation du projet pour s'assurer d'une meilleure pertinence	Le dialogue ne doit pas être effectué seulement lors d'opérations à venir, mais doit être continué dans le temps afin de mieux appréhender les questions importantes et les intégrer dans les futures opérations. A cet égard, le suivi du dialogue de proximité avec le bureau de la Banque au Sénégal est important.	Banque	Continu
Focus sur les résultats plutôt que les mesures en tant que telles	Dans certains cas les mesures peuvent être mal définies au préalable, ou simplement bien définies mais des changements de circonstances altèrent leur faisabilité. Dans de tels cas, il est plus important de se focaliser sur les résultats escomptés et modifier les mesures sans changer leur focus, faisant preuve de flexibilité sans compromettre les objectifs de développement.	Banque / Gouvernement	Continu

## V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
<b>VOLET A : PERTINENCE</b>	<b>4</b>
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	4
<b>VOLET B : EFFICACITÉ</b>	<b>4</b>
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	4
<b>VOLET C : EFFICIENCE</b>	<b>3</b>
Respect du calendrier (II.C.1)	3
Efficacité de l'utilisation des ressources (II.C.2)	s/o
Analyse coût-avantage (II.C.3)	s/o
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	s/o
<b>VOLET D : DURABILITÉ</b>	<b>3.5</b>
Viabilité financière (II.D.1)	s/o
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	4
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	s/o
<b>NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET</b>	<b>3.63</b>

## VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
CM	Conseil des ministres



DNP	Direction nationale du plan
EP	Entreprises d'Etat
OMC	Organisation mondiale du commerce
PACE	Projet d'appui à la croissance économique
PAGEPPI	Programme d'appui à la Gouvernance des entreprises publiques et à la Promotion de l'investissement
PME	Petite et moyenne entreprise
PPP	Partenariat Publics Privés
PRI	Pays à revenu intermédiaire
RAP	Rapport d'achèvement
REMP	Régime spécial pour les petites et moyennes entreprises
SNIP	Système national d'investissements publics
UE	Union Européenne

**Pièce jointe requise :** Rapport actualisé sur l'état d'avancement de l'exécution et les résultats (EER) – la date devrait être la même que celle de la mission RAP.